

Date d'émission 16-oct.-2019

Date de révision 19-oct.-2021

Numéro de révision 2

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Easy Elegance™ Ceiling Panels & Planks by Armstrong

Autres moyens d'identification

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Plafonds

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

Armstrong World Industries
255 Montpellier Blvd
St. Laurent, Québec
Canada H4N 2G3
Tel: 877-276-7876
techline@armstrongceilings.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence 1-800-255-3924 (ChemTel)

2. Identification des dangers

Classification

Cancérogénicité

Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Attention

Mentions de danger

Susceptible de provoquer le cancer.

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Chlorure de polyvinyle	9002-86-2	45-70	-	-
Carbonate de calcium	471-34-1	10-30	-	-
Hydroxyde d'aluminium	21645-51-2	10-30	-	-
Noir de carbone	1333-86-4	0-5	*	-
Titane (dioxyde de)	13463-67-7	1-5	-	-
Stéarate de calcium	1592-23-0	1-5	-	-
Stéarate de zinc	557-05-1	0.1-1	-	-
Carbonate de sodium	497-19-8	0.1-1	-	-

4. Premiers soins

Description des premiers soins**Conseils généraux**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Obtenir des soins médicaux si des

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**Conseils sur la manutention sécuritaire**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Une poussière fine dispersée dans l'air en concentrations suffisantes, et en présence d'une source d'allumage, constitue un risque potentiel d'explosion de la poussière. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'inflammation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Conditions d'entreposage**

Conserver au sec et dans l'emballage jusqu'à l'installation, pour éviter la génération de poussière. Garder sous clef.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	
Chlorure de polyvinyle 9002-86-2	TWA: 1 mg/m ³ respirable particulate matter	-	-	
Carbonate de calcium 471-34-1	-	-	TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust	
Hydroxyde d'aluminium 21645-51-2	TWA: 1 mg/m ³ respirable particulate matter	-	-	
Noir de carbone 1333-86-4	TWA: 3 mg/m ³ inhalable particulate matter	TWA: 3.5 mg/m ³ (vacated) TWA: 3.5 mg/m ³	IDLH: 1750 mg/m ³ TWA: 3.5 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons PAH	
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 15 mg/m ³ total dust	IDLH: 5000 mg/m ³ TWA: 2.4 mg/m ³ CIB 63 fine TWA: 0.3 mg/m ³ CIB 63 ultrafine, including engineered nanoscale	
Stéarate de calcium 1592-23-0	TWA: 10 mg/m ³ inhalable particulate matter except stearates of toxic metals TWA: 3 mg/m ³ respirable particulate matter except stearates of toxic metals	-	-	
Stéarate de zinc 557-05-1	TWA: 10 mg/m ³ inhalable particulate matter TWA: 3 mg/m ³ respirable particulate matter	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 10 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction	TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust	
Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Chlorure de polyvinyle 9002-86-2	-	TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	-
Carbonate de calcium 471-34-1	TWA: 10 mg/m ³	-	-	TWA: 10 mg/m ³
Hydroxyde d'aluminium 21645-51-2	-	TWA: 1.0 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³	-
Noir de carbone 1333-86-4	TWA: 3.5 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³
Titane (dioxyde de)	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ (total)	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³

13463-67-7		dust) TWA: 3 mg/m ³ (respirable fraction)		
Stéarate de calcium 1592-23-0	TWA: 10 mg/m ³	-	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³	-
Stéarate de zinc 557-05-1	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipulé le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques**Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	
État physique	Solide
Couleur	Varie
Odeur	Aucun
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH		Aucune donnée disponible
Point de fusion / point de congélation		
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition		Aucune donnée disponible
Point d'éclair		Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible
Inflammabilité		Aucune donnée disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité		Aucune donnée disponible
Pression de vapeur		Aucune donnée disponible
Densité de vapeur		Aucune donnée disponible
Densité relative	0.5 g/cm ³	
Solubilité dans l'eau	Insoluble	
Solubilité(s)		Aucune donnée disponible
Coefficient de partage		Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation		Aucune donnée disponible
Température de décomposition		Aucune donnée disponible

Viscosité cinématique
Viscosité dynamique

Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible.
Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible.
Point de ramollissement Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%) Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Chlorure d'hydrogène.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. L'inhalation de la poussière à des concentrations élevées peut entraîner une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un contact de la poussière avec les yeux peut mener à une irritation mécanique.
Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Un contact avec la poussière peut causer une irritation mécanique ou un dessèchement de la peau.
Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucun connu.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Aucun renseignement disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Carbonate de calcium	= 6450 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	> 3 mg/L (Rat) 4 h
Hydroxyde d'aluminium	> 5000 mg/kg (Rat)	-	-

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Noir de carbone	> 15400 mg/kg (Rat)	-	> 4.6 mg/m ³ (Rat) 4 h
Titane (dioxyde de)	> 10000 mg/kg (Rat)	-	= 5.09 mg/L (Rat) 4 h
Stéarate de calcium	> 10 g/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-
Stéarate de zinc	> 10 g/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 200 mg/L (Rat) 1 h
Carbonate de sodium	= 4090 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	= 2300 mg/m ³ (Rat) 2 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Susceptible de provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Chlorure de polyvinyle 9002-86-2	-	Group 3	-	-
Noir de carbone 1333-86-4	A3	Group 2B	-	X
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	-	Group 2B	-	X

Légende

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Groupe 3 - Ne peut être classifié pour la cancérogénicité chez les humains

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Carbonate de sodium 497-19-8	-	LC50: 310 - 1220mg/L (96h, Pimephales)	-	EC50: =265mg/L (48h, Daphnia magna)

		promelas) LC50: =300mg/L (96h, Lepomis macrochirus)		
--	--	---	--	--

Persistence et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Stéarate de zinc 557-05-1	1.2

Mobilité dans le sol Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale, Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

Nom chimique	No. CAS	Liste d'inventaire TSCA des États-Unis	TSCA des États-Unis Désignation inactive/active
Noir de carbone	1333-86-4	Présent	Active

Règlements fédéraux aux États-Unis**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Stéarate de zinc - 557-05-1	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Stéarate de zinc 557-05-1	-	X	-	-

CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse en vertu de la Loi de Responsabilité Environnementale et de Réponse Compensatoire Exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302) (CERCLA) (40 CFR 302) ou de la Loi sur les Modifications et Réautorisation du Fond Spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences de rapport spécifiques au niveau local, régional ou de l'État concernant les rejets de ce matériau.

États-Unis - Réglementations des États**Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65:

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Noir de carbone - 1333-86-4	Carcinogène
Titane (dioxyde de) - 13463-67-7	Carcinogène

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit ne contient aucune substance réglementée en vertu des règlements d'État sur le droit à l'information

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Chlorure de polyvinyle 9002-86-2	X	-	-
Noir de carbone 1333-86-4	X	X	X
Titane (dioxyde de) 13463-67-7	X	X	X
Stéarate de zinc 557-05-1	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. Autres informations

NFPA	Risques pour la santé 1	Inflammabilité 0	Instabilité 0	Dangers particuliers -
HMIS	Risques pour la santé 1*	Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 16-oct.-2019

Date de révision 19-oct.-2021

Note de révision Changement de nom.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique